

Q2.

**FORMULAIRE DE DIVULGATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT POTENTIELS -
Pour toutes les activités du CPASS 2021-2022**

**Et les personnes ressources
(Conférencier, Animateur, Membre du comité scientifique ou autre)**

Q3.

INSTRUCTIONS :

1. SVP compléter le questionnaire **AVANT le 30 mai 2021**. Vous devez disposer de 2 minutes pour le compléter.
2. Une fois le questionnaire ouvert sur un appareil électronique, nous vous conseillons de toujours réutiliser ce même appareil pour retourner dans le questionnaire. Cela vous permettra de continuer à remplir le questionnaire à l'endroit où vous l'avez laissé sans devoir recommencer du début.
3. À la fin de chaque page, enregistrez vos réponses en cliquant sur "suivant"; assurez-vous de compléter jusqu'à la dernière page. Il faudra alors cliquer une dernière fois sur "suivant" pour soumettre vos réponses.
4. Si vous rencontrez une difficulté technique liée à la plateforme, n'hésitez pas à nous contacter au info-cpass@umontreal.ca.

Merci !

Q4.

PRINCIPES :

Les participants à une activité de développement professionnel continu (DPC) devraient connaître à l'avance toute affiliation ou intérêts qui pourrait influencer la présentation d'un conférencier, d'un animateur d'atelier ou d'une personne ressource et y introduire une orientation ou un biais.

L'intention de la divulgation n'est pas d'empêcher un présentateur ayant un possible conflit d'intérêts de prendre la parole, mais bien, de faire connaître à l'avance à l'auditoire les affiliations ou conflits d'intérêts possibles. Ces faits étant connus ouvertement, les participants peuvent exercer leur sens critique et porter un jugement éclairé sur le contenu de la présentation elle-même. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque des activités ou des situations placent un individu ou une organisation en présence notamment d'intérêts commerciaux, financiers ou non pécuniaires (par ex. : orientation politique) tels qu'ils pourraient influencer ou orienter le propos ou entrer en conflit avec les intérêts inhérents aux devoirs et responsabilités liés à la participation à l'activité de DPC.

Ces intérêts peuvent se rapporter à l'organisation pour laquelle il travaille et/ou à l'individu, aux membres de sa famille, à ses amis ou à ses associés professionnels – présents, passés ou futurs. Par affiliation, on entend, par exemple : agir comme conseiller pour un organisme ; par intérêts financiers, on entend, par exemple : accepter une invitation, gratification ou rémunération pour services rendus, des redevances, des fonds de recherche d'une société commerciale, détenir une participation financière dans une entreprise.

Q5. **RENSEIGNEMENTS**

Nom

Moussa

Prénom

Ahmed

Q6.

TITRE ET DATE DE L'ACTIVITÉ :

Pour toutes les activités du CPASS de l'année académique 2021-2022.

JE SUIS (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent, en considérant toutes les activités auxquelles vous participerez) :

Membre du comité organisateur

Membre du comité scientifique

Modérateur

Présentateur

Auteur

Animateur

Autre (précisez)

Q7. Seuls les présentateurs, modérateurs, animateurs et auteurs doivent remplir la section qui suit :

| | OUI | NON |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| J'entends faire des recommandations thérapeutiques à l'égard de médicaments qui n'ont pas encore obtenu l'approbation des organismes réglementaires (p. ex. utilisation hors indication). (Vous devez divulguer toute utilisation hors indication pendant votre présentation). | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| Je comprends que la Norme nationale exige que toute description des options thérapeutiques doit utiliser les noms génériques (ou les noms génériques et commerciaux) et ne pas faire l'objet d'exclusivité et de promotion d'une marque. Si aucune appellation générique n'existe, les noms de marque doivent être utilisés de manière uniforme. (Tout manquement à cette obligation est une infraction de la Norme nationale et des Normes de certification Mainpro+). | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| En présence d'affiliation ou d'intérêts significatifs, je m'engage à informer les participants de la stratégie utilisée pour atténuer ces biais potentiels. | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Q8.

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESSOURCE

En relation ou non avec le contenu de cette activité, j'ai eu **au cours des deux dernières années**, une affiliation ou des intérêts financiers ou de tout ordre avec une organisation à but lucratif ou sans but lucratif **ou** j'estime que je dois divulguer à l'auditoire un intérêt ou une orientation particulière, non pécuniaire.

Je n'ai pas de conflit d'intérêt

J'ai un ou des conflit(s) d'intérêt à déclarer

Q9.

Préciser le type d'intérêt (par exemple : je suis consultant pour la compagnie XYZ, je reçois des subventions de recherche de la compagnie XYZ, je suis en instance de recevoir un brevet pour le traitement X, un membre de ma famille travaille dans tel domaine, je suis membre ou président de telle association), le nom de l'organisme/domaine et la période de temps correspondante.

Exemple du format de saisie :

| Intérêt | Organisme ou domaine impliqué | Période |
|------------|-------------------------------|-----------|
| Consultant | Nom | 2018-2019 |

Cette question n'a pas été présentée au répondant.

Q10.

ATTESTATION

J'atteste avoir lu les lignes directrices figurant sur ce formulaire de déclaration et déclare que l'information susmentionnée est exacte. Je comprends que les participants auront accès à cette information.

Veillez signer à l'aide de votre souris ou de votre doigt



Q11.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

Toute personne n'ayant pas divulgué ses conflits d'intérêts ne peut pas participer à titre de membre du comité de planification scientifique, de conférencier, de modérateur, d'animateur ou d'auteur d'une activité de DPC agréée.

Q12.

Vous avez répondu à la dernière question; en cliquant sur "suivant", vous confirmez que vous avez terminé et ne pourrez plus revenir en arrière.

